



## **Communiqué de presse**

Le Conseil d'Administration de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) a tenu sa 28<sup>ème</sup> session ordinaire le mardi 20 Décembre 2011 dans les locaux de sa Délégation Centre, Sud et Est à Yaoundé, sur convocation de son Président, Monsieur **HESSANA MAHAMAT**.

Le Directeur Général, Monsieur **Jean Louis BEH MENGUE**, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour, assisté du Directeur Général Adjoint, Monsieur **ZOURMBA ABOUBAKAR**.

Le Président du Conseil a présenté ses félicitations au Colonel **Gabriel MVOGO** désigné représentant du Ministère de la Défense au sein dudit Conseil.

Après l'adoption du procès-verbal de la 27<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil, le Directeur Général a présenté le compte-rendu des activités de l'exercice 2011. Comme activités marquantes, il a relevé :

- l'examen et l'approbation des catalogues d'interconnexion qui ont favorisé une baisse sensible des tarifs de terminaison d'appels et des liaisons louées ;
- la veille stratégique sur les différents réseaux qui a permis d'offrir une qualité de service satisfaisante lors des grands événements à savoir, le comice agropastoral, la fête du 20 mai et l'élection présidentielle ;
- les huit sanctions infligées aux opérateurs de téléphonie et aux fournisseurs d'accès Internet, ainsi que le démantèlement des équipements des opérateurs clandestins ;
- la réflexion sur la portabilité des numéros de téléphone, la révocation des numéros mis à la disposition de dix-huit fournisseurs de service et la mise à jour du fichier des appels d'urgence ; et
- la participation au forum organisé par l'Assemblée Nationale avec l'exposé de l'ART sur la protection de la vie privée des citoyens et des enfants face à la cybercriminalité.

Après avoir félicité le Directeur Général pour la réalisation des actions programmées, le Conseil a examiné le programme d'actions 2012. L'ART devra, au cours de l'année 2012 intensifier ses missions de contrôle et d'assainissement du secteur des télécommunications et des TIC en fonction d'un plan stratégique adapté aux mutations constantes de l'environnement national et international. L'ART s'assurera de l'exécution des prescriptions du Chef de l'Etat relatives à la

densification des réseaux grâce à l'ouverture du marché et à l'extension de la fibre optique.

A l'issue des délibérations, le Conseil a adopté le programme d'actions ainsi que le budget de l'exercice 2012 équilibré en recettes et dépenses à la somme de ***quatorze milliards neuf cent cinquante millions (14 950 000 000) Francs CFA.***

Enfin, exprimant sa satisfaction sur la qualité des documents présentés, le Conseil a demandé au Directeur Général de transmettre ses félicitations ainsi que ses vœux les meilleurs pour l'année 2012 à l'ensemble du personnel.

**Le Président du Conseil d'Administration,**

**(signé) HESSANA MAHAMAT**